### ongende

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### DÉPARTEMENT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombre de conseillers

i

50

200

100 DE

100

100

100

H

101

100

順

DE 200

• en exercice	11
• présents	10
<ul> <li>votants</li> </ul>	11
absents	1
• exclus	

De la commune BARBAZAN

Séance du 08 septembre 2014 à 20 heures 30

Date de convocation : 02 septembre 2014

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

#### Date d'affichage :

# Objet Renouvelement du poste au grade d'adjoint administratif de 1ère classe

classe Nombre d'heures : 35 pour la Mairie de Barbazan

### MME STRADERE Michèle

#### Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine, Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony.

Absent excusé : Mr MAURETTE Bernard procuration à Mme Michèle STRADERE

#### Secrétaire de séance :

MME BOLEA Maryse

Madame le Maire expose la nécessité pour continuité du service de renouveler un poste au grade d'adjoint administratif de 1ère classe, pour la Mairie de Barbazan, pour un nombre d'heures hebdomadaires s'élevant à 35 heures.

Ce poste doit être pourvu, par un agent non titulaire, au 14 septembre 2014 pour une durée de trois ans en application de l'Art. 3-3 Loi n° 84-53 modifié du 26 janvier 1984.

Sont incluses dans le cadre réglementaire les heures supplémentaires et les indemnités kilométriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- renouveler le poste d'adjoint administratif de 1ère classe, pourvu par un agent non titulaire, pour 35 heures hebdomadaires pour la Mairie de Barbazan.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 09 septembre 2014.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 09 septembre 2014

Le Maire

